



Licence FFE jamais reçu, arnaque du club?

Par **Tomie**, le **25/01/2013 à 09:57**

Bonjour,

Je pratique l'équitation dans un centre équestre. Le 3 mars 2012, la "pseudo" gérante du club m'a demandé de souscrire à la licence fédérale 2012. Comme d'accoutumée dans ce centre, j'ai donc donné 36 euros en liquide. (ils ne donnent jamais de reçu ou de facture, ils notent dans un carnet quand on donne l'argent pour nos leçons, cotisations, licences etc...) J'avais été licenciée en 2005, j'ai donc communiqué mes noms et adresse de l'époque pour qu'elle puisse retrouver mon numéro FFE. La semaine suivante elle m'a dit que tout était bon, qu'elle m'avait retrouvé dans le fichier et qu'il fallait maintenant attendre un peu, un mois ou un mois et demi car ça mettait du temps. En juillet je n'avais aucune nouvelles, j'en ai donc demandé. Elle a regardé devant moi au bureau du club parmi les licences qu'elle avait sur place mais il n'y avait pas la mienne, alors elle m'a répondu qu'elle avait dû la recevoir chez elle et qu'elle regarderait. La semaine suivante j'ai redemandé. "J'ai oublié". Une fois ainsi, deux fois, trois fois, et à la fin de l'été j'ai contacté la FFE par mail leur exposant la situation et leur demandant de vérifier si ma licence avait bien été établie. Il m'ont répondu qu'il n'y avait aucune licence 2012 ni à mon nom de jeune fille, ni à mon nom marital. Ils ont par contre retrouvé ma trace en tant que licenciée 2001 et 2005... Suite à ça j'en ai parlé au club. Le directeur n'a pas eu l'air très intéressé

et la situation n'a plus évolué. De semaine en semaine j'ai encore eu droit à des "j'ai oublié" et un jour j'ai directement appelé le directeur chez lui pour lui demandé de regarder directement chez lui et de me ramener ma licence ce jour. Il est arrivé en me disant qu'il ne l'avait pas chez lui et il re-regardé dans son classeur au club et il n'y avait rien. J'ai appelé la FFE qui m'a dit que pour prouver leur bonne foi, ils n'ont qu'une simple manipulation internet à faire : aller sur leur espace club sur le site FFE et dans la rubrique "mes licences" s'ils ont réellement fait une demande pour moi, ils peuvent imprimé un récapitulatif. Ce procédé prend 2 minutes. Depuis j'ai essayé de récupérer cette feuille mais pas moyen. Comme ils n'ont pas d'ordinateur au club ils doivent le faire chez eux. Ils ne répondent plus à mes messages, ni appels et en ce moment un membre de ma famille étant malade, je ne peux plus m'y rendre. En bref, je voudrais savoir, si réellement j'ai été arnaquée, quels recours j'ai dans un cas comme celui-ci? merci.

Par **antoni123**, le **18/05/2015 à 15:43**

Salut Tomie,

C'est vrai, en tout cas pour moi :), qu'on a tendance à pas trop faire gaffe du côté administratif quand on pratique sa passion. C'est pas comme notre contrat de travail... Mais là ils abusent un peu quand même dans ton club. Ils font une bourde et n'assument pas. Tu devrais

consulter un avocat en droit du sport [xxxxxx/xxxxxx](#) comme Maître xxxxxx, il pourrait t'aider.